



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **21 décembre 2020 à 14 h 45** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud également présent.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption des procès-verbaux (aucun)
- 4 Finances
- 5 Administration générale
- 6 Urbanisme et Environnement
- 6.1 Réaffectation et embauche d'employés à titre de préposés à l'écocentre
- 7 Loisirs, Vie communautaire et Communications
- 8 Travaux publics et Parcs
- 9 Sécurité incendie et sécurité civile
- 10 Divers
- 11 Période d'information
- 12 Période de questions
- 13 Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

20-1221-586 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

4. Finances

5. Administration générale

6. Urbanisme et Environnement

6.1 Réaffectation et embauche d'employés à titre de préposés à l'écocentre

20-1221-587 Attendu qu'à la suite de la municipalisation de l'écocentre, il est nécessaire de procéder à l'embauche de deux préposés à l'écocentre, l'un à titre permanent et l'autre, à titre temporaire;

Attendu que le poste permanent sera pourvu à l'interne puisque le candidat retenu est déjà à l'emploi de la Municipalité à titre de préposés aux parcs et bâtiments;

Attendu l'affichage des postes, les candidatures reçues et les entrevues effectuées;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, en date du 18 décembre 2020;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de réaffecter monsieur Hugo Ménard à titre de préposé à l'écocentre à statut permanent, aux conditions prévues par l'employeur et à la convention collective de travail actuellement en vigueur;
- d'embaucher monsieur Réal Blais, à titre de préposé à l'écocentre à statut temporaire, aux conditions prévues par l'employeur et à la convention collective en vigueur.

7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**

8. **Travaux publics et Parcs**

9. **Sécurité incendie et sécurité civile**

10. **Divers**

11. **Période d'information**

12. **Période de questions**

13. **Fermeture de la séance**

20-1221-588 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 15 h 00.

Joé Deslauriers
Maire

Matthieu Renaud
Directeur général et
secrétaire-trésorier